

**PORT DEPARTEMENTAL
DE MARANS**

CAPITAINEURIE DES PORTS DEPARTEMENTAUX

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 001/2025/D17

Annule et remplace le N°092/2024/D17

Les navigateurs sont informés de l'évolution du fonctionnement en mode dégradé de l'ouvrage qui pourra désormais s'ouvrir avec un angle de 70°.

Hors aléas climatiques et à la pleine mer, des levées pourront donc être effectuées les **28 janvier, 11 et 27 février 2025**.

Merci de prendre contact avec les éclusiers du Braut 24 heures à l'avance.

Lors du franchissement du pont, les usagers devront veiller à naviguer dans l'axe du chenal.

Le Surveillant des ports départementaux



Jacques BERTHELOT

DESTINATAIRES :

- Préfecture maritime de Brest / informations nautiques
- Capitainerie des ports départementaux
- Port de Marans
- Port de Charron
- IIBSN (Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise)
- Mélanie De Nale et Benjamin Berthe de la DI-SOA
- Entreprise Catana-Bali